



Fenouillet “ Les Maouris ”: le dépôt de torques en or

Pierre-Yves Milcent

► To cite this version:

Pierre-Yves Milcent. Fenouillet “ Les Maouris ”: le dépôt de torques en or. Pierre-Yves Milcent; Philippe Gardes. Encyclopédie de Protohistoire en Midi-Pyrénées, , 2015. hal-01979456

HAL Id: hal-01979456

<https://hal.science/hal-01979456>

Submitted on 12 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Fenouillet "Les Maouris" : le dépôt de torques en or

by Pierre-Yves Milcent - jeudi, mai 21, 2015

<http://epmp.huma-num.fr/fenouillet-les-maouris-le-depot-de-torques-en-or/>

A l'occasion du creusement du canal latéral à la Garonne fut mis au jour, en mars 1840, un dépôt de parures annulaires en or stockées dans un pot en céramique. G. Belhomme, membre de la Société Archéologique du midi de la France et auteur de la première publication de cet ensemble, situe la découverte dans un champ du domaine de Latournelle appartenant à M. Labbé de Cahuzac, sur un terroir appelé les Maouris (Belhomme 1841, note 1 p.391). L'inventeur du dépôt était un terrassier qui ne voulut pas, dans un premier temps, faire connaître la trouvaille. Mais le bruit de la découverte de 7 objets en or se répandit rapidement et l'homme fut sommé de les restituer. Il tenta cependant d'en garder plusieurs en brisant des pièces de façon à présenter des morceaux en nombre suffisant. La supercherie fut démontrée et le terrassier dû rendre le restant du dépôt. Toutefois, il n'est pas certain que la totalité des pièces nous soit connue : un tampon de torque demeure isolé et a fait soupçonner Belhomme (1841 p.386, note 2) que des éléments pourraient manquer à l'inventaire : *"Un côté de fermoir de bracelet, qui m'a été remis depuis peu, et qui offre des différences dans les proportions et quelques accidents, avec tous ceux qui tiennent aux bracelets déjà signalés, porte bien à croire que tout n'a pas été également rendu, et dans tous les cas, qu'il nous manque d'autres portions"*. Il n'est pas possible aujourd'hui de s'assurer que le dépôt a été transmis intégralement ou bien simplement en grande partie à Belhomme. En effet, d'autres trésors de torques en or laténiens attestent que les parures déposées n'étaient pas toujours intactes ni entières.

Le contexte de la découverte est ainsi évoqué : *"Nous observerons que ce n'était qu'à 2 ou 3 pieds de profondeur que les objets dont elle [la découverte] se compose existaient dans un vase fracturé, que le tout avait été recouvert d'une terre argileuse, qui en fut séparée par l'individu qui l'avait levée, qu'en dessous existait un remplissage de sable dans un creux circulaire de deux pieds environ de profondeur sur un et demi d'ouverture. Nous avons fait fouiller avec une exactitude minutieuse cette portion du sol, sans obtenir aucun résultat, aucune indication, pas plus que ne nous en a fourni un fragment du vase qui nous a été remis. Cependant cette poterie est évidemment antique, mais il est bon d'observer que dans ce quartier on retrouve aussi des fragments de même nature, et des débris d'urnes cinéraires ; le champ n'est pas d'ailleurs accidenté de manière à faire soupçonner l'existence de quelque sépulture remarquable ; seulement, son nom qui tient à la langue romane, rendu en français, est l'équivalent de celui de Maures"* (Belhomme 1841 p.390-391). De cette description, nous pouvons tirer la conclusion que le dépôt a été mis au jour à une profondeur située entre 0,65 et 1 m sous la surface du sol et qu'il était placé au sommet d'une fosse creusée de main d'homme ou bien d'une dépression naturelle. Ouverte dans du sable alluvial, la fosse avait environ 65 cm de profondeur, 50 cm de diamètre à l'ouverture, et était recouverte d'une fine argile claire dont quelques grains sont encore visibles à la surface de l'un des torques.

*Dépôt*

de torques en or - Fenouillet - Photo : Barbara Armbruster

A partir des descriptions laissées par Belhomme et du mobilier conservé au Musée Saint-Raymond de Toulouse, nous pouvons établir l'inventaire du dépôt au moment de sa restitution aux autorités - plusieurs objets ont disparu depuis 1840 - à une céramique et 16 éléments en or d'un poids d'environ 997 g représentant un nombre minimal de 7 torques (cf. tableau descriptif) et non pas 6 comme il est indiqué généralement. Un objet constitué de deux fragments de tige n'a pas été clairement décrit et seul le plus petit des fragments subsiste. Ce dernier, légèrement tors, pourrait être un morceau prélevé sur un jonc de torque à plusieurs brins torsadés, à moins qu'il ne s'agisse d'une réserve de métal sous une forme qui pourrait être comparée au lingot constitué d'une barre cintrée du dépôt de Montans (Tarn) et découvert en association avec un torque en or (Déchelette 1914 fig.589). Dans la première de ces deux hypothèses, cette tige aurait pu tout à fait appartenir au 7ème torque du dépôt, c'est-à-dire à la parure lacunaire représentée par un tampon isolé.

Avant d'avoir été pour quelques-uns fragmentés par le terrassier, ces éléments pouvaient être au nombre de 10 seulement. Des restaurations parfois abusives ne permettent plus aujourd'hui d'avoir une image exacte de l'état originel des pièces. Cependant, il apparaît nettement que si la plupart des torques étaient en état fonctionnel lorsqu'ils ont été placés dans le vase en céramique, plusieurs étaient déjà usés et l'un au moins avait fait l'objet d'une réparation (n°25047) ; ce dernier paraît avoir été cassé avant l'enfouissement du dépôt et peut-être était-ce également le cas pour un second (n°25048).

Les parures de Fenouillet ont été mentionnées dans de nombreux ouvrages, catalogues d'exposition et articles depuis leur découverte car elles sont tenues pour emblématiques de l'orfèvrerie laténienne (Hautenuve 2005). A l'exception de rares études menées sur les originaux (analyses de composition par A Hartmann ; étude technologique par H. Hautenuve), elles ont pour l'essentiel donné lieu à des commentaires et interprétations succincts ou fantaisistes que nous ne pouvons que résumer. En 1841, G. Belhomme pensait qu'il s'agissait de bracelets, d'un torque et d'un anneau de tête qui auraient pu avoir été cachés à l'occasion de troubles durant l'époque wisigothique. Plus tard, O. Costa de Beauregard (1907)

identifie les pièces à des torques celtiques du second âge du Fer et les met en relation avec le torque d'or de Gaji?, nouvellement découvert dans le nord de la Croatie. Il avance l'hypothèse hasardeuse que le dépôt de Fenouillet constituerait une trace matérielle de l'installation dans le sud-ouest de la Gaule d'un peuple celtique originaire d'Europe centrale, les Volques Tectosages. Avec nuances, J. Déchelette rappela que les ressemblances établies entre les parures d'or du sud-ouest de la Gaule et leurs homologues danubiens pouvaient aussi bien résulter des échanges de biens et d'idée tissées à travers l'Europe laténienne. Il fut même le premier à défendre l'hypothèse d'une facture régionale pour les torques d'or trouvés dans le Sud-Ouest (Déchelette 1914 p.717 et 850-852). Peu avant lui, L. Joulin (1912 p.27) supputait, sans aucun fondement, que les torques de Fenouillet auraient été placés dans une urne cinéraire et donnait corps à une interprétation erronée qui serait souvent répétée ensuite. A partir des années 1990 s'est imposée progressivement l'idée qu'il s'agissait d'un dépôt à caractère rituel (Furger-Gunti 1982). L'hypothèse que ce dernier fut placé à l'origine dans un milieu marécageux (Hautenaue 2001 p.82 ; 2005 p.41) n'est pas vérifiable en l'absence d'une recherche minutieuse en archive ou d'une étude géomorphologique. A l'examen d'une carte antérieure au creusement du canal, on observe simplement que la zone de découverte se situe en un point bas du lit majeur de la Garonne, assez humide et recoupé par des ruisseaux.

A l'aune des découvertes et travaux les plus récents, il nous semble possible de dresser un nouveau bilan du dépôt de Fenouillet. Il s'agit d'un ensemble constitué au minimum de 7 torques et d'un éventuel demi-produit (fragments de tige) pour lesquels les analyses révèlent l'utilisation d'un or presque pur (Mohen 1979 p.40 ; 1980 p.23-24 et tableau fig.4) : l'argent se situe en deçà des 3 %, à une exception près (n°25045 : 3 %), et le cuivre ne dépasse pas 0,6 %, sauf pour un tampon (n°25048 : 1,9 %). Il s'agit donc d'un métal peu compatible avec l'hypothèse d'un approvisionnement indirect de l'atelier, par refonte d'objets plus anciens. L'origine du métal pourrait être régionale, d'autant que des sources antiques attestent sans ambiguïté la production d'or chez les Volques Tectosages (Strabon, IV, 1, 13).

Au-delà des différences de techniques de fabrication et de décor, l'ensemble des torques présente une certaine homogénéité. Tous présentent une morphologie et des proportions comparables, avec un diamètre interne compris entre 11 et 13,3 cm, et un système de fermeture permettant de relier des tampons creux au moyen d'un tenon et d'une mortaise en forme de T (le n°25047 excepté). Cinq torques paraissent en outre relever d'une même métrologie car leur poids est un multiple d'une valeur située entre 84 et 85 g : l'un pouvait peser à peu près cette masse à l'origine (n°25047 ; un morceau de manchon manque), trois autres, également légèrement incomplets, devaient peser autour de 169 g chacun, c'est-à-dire 2 x 84,5 g (n°25045, 25048 et 25049) et un cinquième torque, intact, pèse 253,8 g, soit 3 x 84,6 g (n°25046). Enfin les trois torques à manchons ornés d'efflorescences présentent au revers un dispositif particulier, sous la forme d'un ou deux globules disposés sous chaque tampon. Ajoutées à l'homogénéité de la composition de l'or, ces affinités plaident en faveur de parures contemporaines fabriquées selon des règles assez précises et par des orfèvres d'un même atelier ou bien en relation étroite les uns avec les autres. Les nombreux rapprochements typologiques, stylistiques et technologiques avec les parures annulaires en or de Montans et Lasgraïsses dans le Tarn et de Civray-de-Touraine en Indre-et-Loire permettent d'identifier un groupe de production cohérent (Hautenaue 2005 p.72-81, n°116, 112 et n°104). Une comparaison métrologique conforte cette idée puisque le torque de Montans (82,5 g), presque complet, est d'un poids proche de l'étalon d'environ 84,5 g que nous pensons pouvoir identifier, tandis que ceux qui proviennent de Civray de Touraine et Lasgraïsses pèsent respectivement 4 x 85 g (340 g) et 5 x 85,6 g (427,9 g) ; quoique plus récent (IIe s. av. J.-C.) et d'une typologie très différente, on remarquera que le torque aquitain de Tayac en Gironde relève de la même logique pondérale (9 x 84,3 g soit 759 g ; dans le dépôt de Tayac se trouvait également un lingot de 17 g, soit 1/5e de 85 g). Au delà de

la variabilité technologique et stylistique qui répond principalement à des goûts esthétiques, l'usage d'une même unité pondérale suppose un fort contrôle sur la production, sans doute en relation avec des modalités d'échange réglementées et complexes.

La distribution de ce groupe de production plaide pour une fabrication dans le quart sud-ouest de la Gaule, peut-être dans l'ouest du Languedoc. Les analogies avec les bracelets de Lasgrâisses et des environs d'Aurillac en Cantal (Hautenuve 2005 n°277 et 283) ne peuvent que renforcer cette thèse. Le ou les ateliers d'orfèvrerie qui ont produit ces parures en or du Sud-Ouest pouvaient donc être installés dans la zone dominée par les Volques Tectosages. Il est par conséquent hautement probable que le torque croate en or de Gaji?, très semblable à l'exemplaire n°25045 de Fenouillet à tous points de vue, y compris pour la métrologie (poids représentant 2 x 81,5 g, soit 163 g), soit une importation de Gaule sud-occidentale, sinon même, en suivant les conclusions de H. Hautenuve (2005 p.197), un objet issu d'un atelier commun. Autrement dit, c'est l'hypothèse inverse de celle qu'avait défendue Costa de Beauregard au début du XXe s. qui doit être envisagée dorénavant : dans la mesure où les Volques Tectosages auraient participé, selon César et Strabon, aux migrations gauloises en Europe centrale, éventuellement au pillage de Delphes en 279 av. J.-C. puis, vraisemblablement, à l'installation des Celtes en Asie mineure, le torque trouvé près des rives du moyen Danube, dans la région des *Volcae Paludes* ne serait-il pas un témoignage archéologique du déplacement, vers l'est, de guerriers originaires de l'ouest du Languedoc, ou en étroite relation avec cette région ? Ce scénario est pleinement compatible avec la datation stylistique des torques en or de Fenouillet et Gaji? car les décors d'efflorescences relèvent du style plastique laténien le plus baroque, répandu à La Tène B2 récente et surtout à La Tène C1 ancienne, soit entre 325 et 225 av. J.-C. environ. Sur le torque n°25047, les protubérances à listel incisé au revers du tampon, de même que les bourgeons coniques des manchons, trouvent de bonnes comparaisons sur des parures en bronze à décor de pseudo-filigraane de la zone danubienne. Parmi ces objets figurent des fibules à décor de rosettes proéminentes et pied libre (Szabo 1992 fig. p.166) qui dérivent des modèles tardifs de type Münsingen et sont bien datées de la transition LT B2-C1, soit de la première moitié du IIIe s. av. J.-C. Le même type de protubérance apparaissant sur le bracelet double en or de Molesmes en Côte-d'Or (Hautenuve 2005 n°285) suffit à indiquer qu'il s'agit là d'une variante du style plastique qui n'était pas propre au domaine laténien oriental.

La fonction et le contexte de consécration des torques en or de Fenouillet sont en revanche plus délicats à saisir. La plupart d'entre eux portent des traces d'usage, mais seuls deux d'entre eux paraissent avoir été longtemps utilisés et même cassés durant ce laps de temps (n°25047 et 25049) ; sur les autres pièces, l'usure est en effet difficilement perceptible. Ces torques ont donc été manipulés, sans doute portés au cou, éventuellement par des guerriers de haut rang si l'on se rapporte aux traditions littéraires selon lesquelles certains des soldats gaulois disposés en première ligne portaient ces parures à l'occasion de combats (par exemple les Gésates lors de la bataille de Télamon en 225 av. J.-C. : Polybe, II, 29, 7-8). La faiblesse des stigmates d'usure et l'absence de monnaie d'or signifient-elle que la constitution du dépôt intervint assez tôt, c'est-à-dire peu après l'époque de fabrication des torques, au milieu ou bien dans la seconde moitié du IIIe s. av. J.-C. ? On considère en effet que les premiers dépôts de type Tayac et Saint-Louis, associant parures annulaires et monnaies en métal précieux sont essentiellement postérieurs au IIIe s. av. J.-C. Les cassures et les lacunes anciennes observées au XIXe s. ne correspondent-elles qu'à un usage prolongé ou bien certaines sont-elles imputables à des manipulations visant à consacrer les objets ? Toujours est-il que ce dépôt ne s'inscrit pas nécessairement dans des pratiques d'offrandes de tradition allogène : des dépôts de torques en or du milieu du premier âge du Fer ont été découverts en Languedoc occidental (Guilaine 1967) et, surtout, il est remarquable d'observer que la plupart des dépôts du second âge du Fer constitués de plusieurs torques en métal précieux, intacts et brisés, sont distribués

essentiellement dans la partie la plus occidentale de l'Europe : nord du Portugal et Galice, quart sud-ouest la Gaule, Gaule belge et Angleterre (Hautenauve 2005 carte 1).

PDF generated by Kalin's PDF Creation Station